



Au cœur du Pays

## BULLETIN MUNICIPAL

# Keleier Kerzent

N° 379 – FEVRIER 2012

### SANTE - SOCIAL

#### MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.  
Consultations sans rendez-vous : de 8h30 à 11h – de 16h30 à 19h tous les jours – 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi.  
Samedi de 9h à 12h.

#### GARDES MEDICALES

Le samedi après-midi, le dimanche et tous les soirs à partir de 20 heures, appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde.

#### PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

**CABINET INFIRMIER** 2 place de la Mairie (02.98.37.63.41)

### HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

#### HORAIRES MAIRIE

*Secrétariat* : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : [mairie.kersaint@wanadoo.fr](mailto:mairie.kersaint@wanadoo.fr)

*Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.*

#### Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

#### Permanences des adjoints :

-Y. GALLOU, 1<sup>er</sup> adjoint : les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

-P. BOUCHER, 2<sup>ème</sup> adjoint : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois (10h30 à 12h). Absent le 04 février.

-F. LE HER, 3<sup>ème</sup> adjoint : tous les lundis de 10h à 11h.

-B. PERES, 4<sup>ème</sup> adjoint : sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

### ETAT-CIVIL

	2010	2011
<b>Naissances</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
<b>Mariages</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>Décès</b>	<b>7</b>	<b>11</b>

#### DECES

-Joseph JACOLOT, 14 route de Plabennec, décédé à Brest le 01 janvier 2012.

-Joseph LE GALL, 1 hameau de Kerivin, décédé à Kersaint-Plabennec le 07 janvier 2012.

### INFORMATIONS

#### Internautas,

A partir du 1<sup>er</sup> février 2012, le site de la commune de Kersaint sera accessible à tous.

Vos remarques et suggestions seront les bienvenues afin de faciliter vos différentes démarches et de le rendre le plus attrayant possible.

### COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

La mise en place de la nouvelle organisation du service de collecte des ordures ménagères (un passage toutes les 2 semaines dans 95% des foyers qui ont choisi cette fréquence) va être progressive.

**Sauf difficulté imprévue, elle sera opérationnelle**

**À partir du 16 avril 2012.**

Jusqu'à cette période, les bennes continueront à passer au bourg toutes les semaines. Toutefois, les personnes qui ont opté pour une collecte toutes les 2 semaines, sont invitées à ne présenter leur bac qu'une fois sur deux.

*Un certain nombre de personnes habitant les bourgs et les lotissements n'a pas encore répondu au courrier de la CCPA demandant d'opter pour une collecte des déchets toutes les semaines ou toutes les deux semaines. Elles sont invitées à le faire **rapidement car l'absence de réponse les classera automatiquement dans la collecte une fois par semaine, d'une part, et leurs bacs n'ayant pas été identifiés par la fourniture du numéro, ils ne seront probablement pas collectés à la mise en service des nouvelles tournées.***

*Prochainement les bacs (**ramassage 52 semaines**) seront identifiés.*

#### INFORMATION ERDF

#### COUPURE D'ELECTRICITE POUR TRAVAUX

Coupure d'électricité le **mardi 21 février** entre 8h45 et 12h30  
Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de nos clients, nous réalisons des travaux sur le réseau qui alimente le secteur de **Saint Elven**.

## AVIS DU MAIRE

Le Maire rappelle que les chiens doivent être tenus en "laisse" sur les lieux publics.

De nombreuses doléances, sur la divagation, les crottes et aboiements de ces animaux, sont enregistrées en Mairie.

Les agents du service public et la population doivent pouvoir se déplacer sans la crainte de chiens errants.

Merci à chaque citoyen d'être vigilant et responsable. Le respect de chacun commence par le civisme de tous.

### PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (copie facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1<sup>ère</sup> demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche (la comparaison du demandeur est donc obligatoire) *délai d'obtention* : **6 semaines**.

**Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.**

### PASSEPORT

L'acquittement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans.

*Délai d'obtention* : **5 semaines**

**RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec (sur RV), Guipavas, Landerneau ou Brest (sans RV).**

### JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leur 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille

### AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

*Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

-Le lundi de 17h30 à 19h -Le mercredi de 17h à 19h

-Le samedi de 10h30 à 12h.

### PAROISSE

Le conseil aux affaires économiques remercie toutes les personnes qui ont aidé, de près ou de loin, à la bonne réussite du Kig-ha-Farz de la paroisse, ainsi que ceux qui œuvrent tout au long de l'année au sein de l'église.

Aussi, nous sommes heureux de vous inviter à partager un buffet le **jeudi 2 février** à 18 h au sous-sol de la Mairie. Nous comptons sur votre présence, Merci à vous tous.

### ENSEMBLE PAROISSIAL DES VALLONS DE L'ABER BENOÏT

☞ Dimanche 5 février : messe à 9h30 au Drennec - Adap à 9h30 à Plouvien - messe à 11h à Plabennec

☞ Dimanche 12 février : Adap à 9h30 à Bourg-Blanc – messe à 11h à Plabennec.

☞ Dimanche 19 février : messe à 9h30 à Coat-Méal – ADAP à 9h30 à Kersaint – messe à 11h à Plabennec.

☞ Mercredi 22 février : *Mercredi des Cendres* – messe à 20h à Bourg-Blanc.

☞ Dimanche 26 février : messe à 9h30 à Plouvien – Adap à 9h30 au Drennec – messe à 11h à Plabennec.

### PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSO tiendra sa permanence sur rendez-vous, en Mairie de Plabennec, de 14h à 17h les **lundis 6 et 20 février 2012**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

### PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

ASSISTANTE SOCIALE DPAS : ☎02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

ACCUEIL EMPLOI :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Le lundi de 9h à 12h.

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

ARMEE DE TERRE :

2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois de 10h à 11h30.

✓ADMR : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

### AUTRES PERMANENCES

✓ADS – L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎02.98.37.66.76.

✓CLIC gérontologique (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

PUERICULTRICE :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎02.98.83.23.66.

CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎02.98.83.23.66.

## URBANISME

### Déclaration Préalable (accords)

-KORNER Raphaël, 15 Vallée de Kerzent : mur de soutènement.

-ANTOINE Julien, 2 rue des Airelles : création d'une serre.

-FRERE Jean, Kervily : serre.

-LAUDES Pierre, 20 rue Jean-Marie Guillou : clôture en PVC blanc + portail.

### Perm de construire accordé

-GASPAR Antoine, 25 Vallée de Kerzent : abri de jardin + muret.

## ANIMATION

### ALSH SAINT-THONAN

#### **Vacances de Février : « Pékin Express »**

☞ Lundi 13 : assiettes chinoises, diabolos.

☞ Mardi 14 : paysages d'Orient, la grille mystérieuse de Pékin.

☞ Mercredi 15 février : ombres chinoises.

☞ Jeudi 16 février : poupées chinoises, jeu du riz.

☞ Vendredi 17 février : la cuisine impériale.

☞ Lundi 20 février : le nouveau Bouddha, Hockey et golf.

☞ Mardi 21 février : apporte ton déguisement de Chine.

☞ Mercredi 22 février : jeu de société, crêpe party.

☞ Jeudi 23 février : créons notre grand jeu : défoie.

☞ Vendredi 24 février : grande sortie à Megaland Penfeld à Brest.

## Programme des mercredis : « L'année du dragon »

- + Mercredi 1<sup>er</sup> février : lanterne chinoise
- + Mercredi 8 février : chapeaux mandarins
- + Mercredi 29 février : feux d'artifice

Le programme ne sera plus distribué mais consultable sur le site de la commune, affiché en Mairie, à l'ALSH.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

Le bureau de la directrice se situe au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie ☎ 06.07.73.23.15

### ALSH PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans.

En journée : de 7h15 à 18h30

En ½ journée sans repas : de 7h15 à 12h30 ou de 13h00 à 18h30

En ½ journée avec repas : de 7h15 à 14h ou de 12h (11h30 pour les 3/5 ans) à 18h30.

Vous pouvez contacter : Franck GUILLAUME ☎ 02.98.40.49.92.  
Mail [clsh.plab@orange.fr](mailto:clsh.plab@orange.fr)

### KERSAINT ANIMATION

Kersaint en fête se prépare. La prochaine réunion est programmée le **lundi 06 février** à 20h30 au sous-sol de la mairie.

## ENVIRONNEMENT

### DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

### CCPA

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.98.84.40.35.

« Tous les bacs individuels de collecte des ordures ménagères doivent être sortis dès 6h du matin, le jour de ramassage et ceci toute l'année, le service fonctionnant de 6h à 13h. »

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

### Déchetterie de Penvern Plabennec

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Fermé le mardi !!!** ☎ : 06.14.71.56.57.

### PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

### Produits de curage de fossés

Des produits de curage de fossés seront disponibles courant mars 2012. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

# ASSOCIATIONS LOCALES

### VELO CLUB DE KERSAINT-PLABENNEC

**Dimanche 05 février : Départ de Saint-Thonan**

Groupe A à 9h (70 km) Groupe B à 9h (65 km)

**Dimanche 12 février : Départ de Kersaint**

Groupe A à 9h (72 km) Groupe B à 9h (65 km)

**Dimanche 19 février : Départ de Saint-Thonan**

Brevet du Drennec : 8h30 (90 km) 8h45 (75 km)

Ou circuit libre.

**Dimanche 26 février : Départ de Kersaint**

Groupe A à 9h (75 km) Groupe B à 9h (65 km)

## LES SEMELLES KERSAINTAISES

LSK



Les entraînements ont lieu tous les mercredis à 18h30 et 19h (marche à 18h30) et/ou les dimanches à 9h30 (joggers et randonneurs) devant la salle multisports Félix Guéguen. Les jeunes coureurs (à partir de 11 ans) viennent aussi s'entraîner le mercredi soir à partir de 19h.

### Programme des coureurs à pied :

-Le 5 février : Foulées de Saint-Divy 6.3km à 14h30 et 15km à 15h30.

-Le 11 février : Aber Benoît Nature Lannilis 9.9km à 15h 19.9km à 15h15

-Le 26 février : Course du lac de Bourg-Blanc 13km à 10h

### Programme des randonneurs :

-Le 5 février : Brignogan départ à 9h

-Le 12 février : Saint-Thonan

-Le 19 février : Le Drennec.

Pour tous renseignements ☎ 02.98.37.71.42.

■ **Dimanche 26 février 2012** : VIDE GRENIER - PUCES JOUETS ET JARDIN à l'Espace Kreiz-Kêr de 9h30 à 17h30 (*Ci-joint fiche d'inscription*).

### CLUB DES MARAIS

Le club organise un concours de dominos le **dimanche 19 février** à la salle Kreiz-Kêr, comptant pour le Championnat de France, tirage à 14h30. Tous et toutes les bénévoles seront les bienvenu(e)s. Merci à tous.

La qualification des dominos aura lieu au Drennec le **7 février**, secteur des Moulins.

## DIVERS

- **ANNE-CHARLOTTE**, 21 ans, possédant le permis et un véhicule vous propose de garder vos enfants. Tarif : 7€ l'heure.

☎ 06.73.59.77.64

**Jeune homme** en BAC Pro SEN (Système Electronique et Numérique) vous propose ses services pour l'installation et la réparation de matériel informatique à domicile (ordinateur, Box etc....) ☎ 06.04.17.65.99.

**PIZZAZIP commerce** ambulant est présent sur le parking du Complexe Félix Guéguen tous les **mercredis soirs de 17h à 21h** et se tient à votre disposition pour vous faire découvrir un large choix de pizzas artisanales. Vous pouvez commander au 06.81.30.41.32.

## ANNONCES DIVERSES

-Assistante maternelle agréée dispose d'une place à partir du 1<sup>er</sup> février 2012. ☎ 09.66.98.28.95.

-Deux p'tits bouts recherchent une nounou attentionnée, dynamique, motivée et disponible pour les garder à domicile à Saint-Thonan. ☎ 02.98.37.72.52 ou 06.65.56.45.87

-A louer à Plabennec T3 résidence St Anne 2<sup>e</sup> étage avec ascenseur. ☎ 06.28.28.14.89.

**CREDIT AGRICOLE** : Les associations et écoles qui souhaitent concourir aux trophées de la vie locale « édition 2012 » peuvent déposer les dossiers dans leurs agences Crédit Agricole jusqu'au **samedi 04 février 2012**.

**MAISON FAMILIALE de PLABENNEC** : La maison familiale de Plabennec - Ploudaniel organise les **25-26-27 et 28 février** prochains un déplacement à Paris à l'occasion du salon de l'agriculture.

Programme : salon de l'agriculture, croisière sur la Seine, visite guidée de Paris, visite de l'Assemblée Nationale et du Stade de France, soirée spectacle au Café Théâtre. Renseignements et inscriptions au 02.98.40.40.73.

### **LA GAZETTE des PAYS - EDITION ABERS**

Après deux mois d'absence, grâce à votre collaboration à tous, à vos remarques pertinentes, la Gazette vous reviendra plus séduisante et performante que jamais. Adressez-nous dès maintenant, comme vous en avez l'habitude, vos textes, photos, annonces et autres : [redactiongazetteabers@laposte.net](mailto:redactiongazetteabers@laposte.net)  
*Sortie du N°14 le lundi 5 mars.*

### **LE GRAND ROQUE SAINT-DIVY**

Le 3<sup>ème</sup> tournoi des 4 communes : La Forest, Saint-Divy, Saint-Thonan et Kersaint se déroulera le **dimanche 18 mars** de 9h30 à 17h à la salle socioculturelle de la Forest-Landerneau.

Il est ouvert à tous et toutes personnes de ces communes, ou licenciés au club de Saint-Divy. Inscription gratuite. Nombreuses récompenses : meilleure école, meilleure famille, champion des 4 communes, champion de sa commune, 3 récompenses tirées au sort. Contact : Pierre Salaün (02.98.20.23.84)

**I****R****E****O** : Portes ouvertes les **10 et 11 février 2012** ; et les mercredis de l'orientation de l'I<sup>R</sup>E<sup>O</sup> auront lieu, sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 18h.

### **DON DU SANG**

Venez sauver des vies en donnant votre sang à la prochaine collecte qui aura lieu à Bourg-Blanc le **mardi 14 février 2012** de 8h à 13h, salle du Temps libre. Merci de votre générosité !  
-THE DANSANT animé par Michel le **dimanche 12 février 2012** à partir de 14h, Salle Marcel Bouguen à Plabennec. Une partie des bénéfices sera versée à « Céline et Stéphane ».

### **SECOURS CATHOLIQUE**

Le vestiaire organise une braderie le **samedi 4 février** en continu de 9h30 à 17h30, rue Maréchal Leclerc à Plabennec. Vous trouverez des articles pour bébés, enfants, adultes. Cette manifestation est ouverte à tous. Venez nombreux !

*Pour la prochaine parution, début mars 2012, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **21 février 20***